

L'inauguration du parc Villon

Peu à peu, comme les pièces d'un puzzle, le nouveau quartier Bastille se constitue. Le parc Villon, espace de verdure, lieu de détente et aire de jeux, est l'un des éléments importants de cet ensemble. Il a été inauguré, et fêté, le 5 juin dernier.

Après un mois de mai plutôt terne et frisquet, le soleil était au rendez-vous ce jour-là, comme s'il avait voulu lui aussi participer à la fête. Coordonnée par le centre social Romain Rolland, elle a mobilisé pour son organisation les associations Clubeez, Font'Anim et Dyade, l'Apase, la CNL, différents services municipaux et des habitants.

L'après-midi était consacré à diverses initiatives : un tournoi de hand-ball, des animations, des jeux, des stands d'associations et un plateau radio (animé par la web-radio « La voix des gens »). Puis est venue l'heure de l'inauguration officielle, présidée par le maire, Yannick Boulard. Les discours, suivis d'un apéritif, ont laissé place à la fête et à la musique. Les bénévoles venus de différents quartiers pour assurer le barbecue ont préparé et vendu plus de 50 kilos de merguez !

Le temps dément aura permis à nombre d'habitants et de familles de s'attarder jusqu'à une heure avancée de la soirée et de profiter de la belle ambiance conviviale. "Le bilan est très satisfaisant", se réjouit Régis Labédan, responsable du centre social. "On peut évaluer à 500 le nombre de personnes qui ont participé à cette journée. L'organisation de ce moment festif a nécessité plusieurs réunions avec des habitants et des associations, qui sont devenus vraiment acteurs de ce projet. L'association Clubeez, qui a son siège dans le quartier, a acquis une nouvelle visibilité locale et cette fête a donné envie à des habitants d'organiser de nouvelles animations."



Parcelle collective de jardins : qui veut participer ?

Lors des réunions de concertation pour le projet de renouvellement urbain du quartier Bastille, certains habitants ont souhaité que la Ville intègre la création de jardins dans les aménagements des espaces publics.

Parce qu'elle correspond aux objectifs municipaux visant à favoriser la création d'espaces ruraux dans la commune et la biodiversité, qu'elle peut encourager le développement des liens sociaux et l'échange de savoir-faire, la Ville a décidé d'accéder à cette demande. Une parcelle collective de 900 m², située sur le secteur Bastille le long de la future allée Germaine Tillion, a donc été réservée à cette fin. Elle sera livrée en 2013, ce qui laisse le temps de réfléchir à son aménagement avec les paysagistes, de s'organiser collectivement pour définir les

modes de gestion, de se mobiliser et d'entraîner d'autres habitants dans la démarche. Un premier échange avec les professionnels en charge de ce projet a eu lieu le 19 octobre. Il a permis de d'ébaucher le programme d'aménagement et de discuter du fonctionnement de cette parcelle collective. Une seconde réunion est prévue mardi 7 décembre à 18h30, au centre social R. Rolland.

Vous êtes donc attendus nombreux et nombreuses !

Avis de recherche

En cours de préparation, un livre accompagné d'un DVD interactif racontera la mémoire du quartier Bastille. Toutes les photos souvenirs du quartier sont les bienvenues.

Ce projet d'ouvrage est conçu en partenariat entre l'Établi, le centre social Romain Rolland et l'association Dyade A&D qui en assure la réalisation. Sa publication marquera la fin de la première étape du vaste chantier de rénovation entrepris pour changer le visage du quartier, le moderniser, l'embellir et le rendre plus agréable à vivre.

Prévu pour une diffusion en février prochain, ce support rassemblera des traces et des témoignages sur l'évolution du quartier, de sa construction à son renouvellement urbain. Il sera composé de textes, d'images et de sons. Depuis trois ans, avec les enregistrements de la web-radio « La voix des gens » animée par Dyade, un important matériau sonore et textuel a déjà été accumulé. Mais il manque des images.

Un appel est donc lancé auprès de tous ceux qui posséderaient des photos de famille, d'animations, de classe, ou tout simplement de la vie quotidienne... elles pourront contribuer à faire le portrait du quartier et de ses habitants. Nous vous invitons à rejoindre le groupe de suivi de la réalisation du livre le jeudi 16 décembre à 18h.

Vos photographies sont à apporter au centre social Romain Rolland. Les images seront numérisées avant de vous être restituées dans un très bref délai et en parfait état.



Le Journal du projet Bastille



Portrait

Mohammed Tamourt, une rue à traverser



Arrivé dans le quartier il y a 37 ans, Mohammed Tamourt n'en est quasiment jamais parti. Actuellement locataire rue de la Bastille, ce passionné de football - il est l'un des entraîneurs des seniors de l'AS Fontaine - s'apprête à intégrer avec sa famille un tout nouvel immeuble du quartier.

Quand, venu d'Oran, il est arrivé dans le quartier avec ses parents, il avait treize ans. La famille habitait rue des Buissonnières. Ce n'est que lorsqu'il s'est marié qu'il s'est éloigné, à Moirans, mais huit mois seulement. Le couple est revenu à Fontaine et dans le quartier, dès qu'il a pu. Mohammed Tamourt vit aujourd'hui, avec sa femme et ses six enfants, rue de la Bastille, dans un immeuble qui doit être démolit.

On avait proposé à la famille un appartement à Grenoble, mais les enfants ont fait gentiment pression pour rester dans leur quartier. Mohammed n'avait pas, lui non plus, vraiment le cœur à partir. "Quitter Fontaine aurait été trop difficile, je suis très attaché à la ville et à ce quartier où j'ai plein de bons souvenirs", dit-il.

La famille sera finalement relogée dans un T5 de l'un des nouveaux immeubles, l'Étna, au début 2011. Pour son déménagement, elle n'aura qu'à traverser la rue. Mohammed suit toutes les réunions pour se tenir informé. S'il est heureux d'emménager dans un appartement tout neuf, il avoue que la transformation du quartier ne le laisse pas insensible. "J'ai un pincement au cœur de voir le quartier chamboulé et les immeubles que j'ai connus démolis. Même si je sais que tout va être plus joli, plus confortable. Il faut tourner la page."

Rendez-vous

Pause café

Tous les mardis de 8h45 à 10h30
centre social Romain Rolland

Réunion sur les jardins collectifs

Mardi 7 décembre à 18h30
centre social Romain Rolland

Réunion sur l'avancée de l'opération de rénovation urbaine Bastille (aménagement, relogements, chaufferie bois, constructions...)

Mercredi 8 décembre à 19h30 à L'Établi

Permanences du service logement du CCAS

Attribution des logements neufs et relogement.
Mardis de 17h à 19h à L'Établi

Permanences des services techniques de la ville

Suivi des travaux de l'opération Bastille
Mardis de 17h à 19h à L'Établi

En janvier, un temps festif d'accueil des nouveaux habitants, des rencontres sur le tri des déchets et l'usage des logements neufs...

Premiers logements

Les premières livraisons de logements dans les nouveaux bâtiments Bastille vont avoir lieu dès cet automne. D'ici à la fin de l'année, l'Olympe, l'Atlas, le Sierra Nevada et l'Étna vont accueillir quelque 89 familles, accédantes à la propriété et locataires.

Tout nouveaux habitants du quartier ou anciens locataires, ces personnes vont toutes bénéficier de conditions d'habitat et d'un cadre de vie exceptionnels grâce notamment à une végétalisation plus importante et à des aménagements inédits.

Le nouveau parc Villon, premier élément visible du secteur, est aujourd'hui achevé. Bientôt, une place prendra forme tandis que de nouvelles voiries créeront du lien entre Bastille, ses habitants et le reste de la commune.

À l'échéance 2013, l'ensemble du projet devrait être livré et le quartier entièrement refait. Ce sont alors 228 ménages qui auront été logés dans un environnement remarquable.

Pour l'heure, les travaux battent leur plein et si une bonne partie des réalisations restent encore à faire, les avancées sont quotidiennes, visibles et indiscutables.

Si la circulation et le stationnement, comme tout le reste du quartier, sont aujourd'hui modifiés suscitant des nuisances pour les riverains, à la fin des travaux c'est l'ensemble du périmètre de l'opération Bastille qui connaîtra, en ce domaine, une solution globale et satisfaisante pour tous.

En attendant, et jusqu'à la fin de l'opération, les services municipaux et les élus restent bien évidemment à votre disposition pour toute question.

En bref

Un projet qui avance (p.2)

Entre premières livraisons et nouvelles constructions

Qui fait quoi ? (p.2)

L'attribution des logements

Zoom sur... (p.2)

La rénovation du centre social Romain Rolland

La question des relogements (p.3)

Où en sommes-nous ?

Point de vue (p.3)

Sur le parc Villon

Vie de quartier (p.4)

Retour sur l'inauguration du parc Villon

Jardins collectifs, rendez-vous mardi 7 décembre !

Mémoire du quartier recherche photos

Portrait (p.4)

Bastille ? Bien plus qu'un quartier !

Rendez-vous (p.4)

Le point sur les chantiers en cours

Les premiers bâtiments sont en passe d'être livrés, les voiries et espaces publics commencent à se matérialiser... Durable et ouvert sur la ville, le quartier Bastille prend forme, revêtant peu à peu son nouveau visage.

Immeubles

Encadrant la future place de la Commune de Paris, les premiers bâtiments sortis de terre seront livrés d'ici la fin de l'année. Le bâtiment B1 construit par Dauphlogis et bordant le boulevard Joliot-Curie, sera terminé fin novembre. Nommé l'Olympe et s'élevant sur 4 étages et un rez-de-chaussée (R+4), il abrite 23 logements en accession sociale. Le long de la même avenue, le bâtiment A1 (L'Atlas, R+4, 22 logements en accession privée, construit par la SCI Primavera) devrait être achevé mi-décembre, comme le bâtiment B2 (La Sierra Nevada, R+4, 24 logements locatif social), bâti par l'OPAC38 et situé le long de la future allée Germaine Tillon. Enfin, contigu au précédent, le bâtiment A2 (L'Etna, R+4, 20 appartements en locatif social), construit par la SCIC Habitat, devrait être livré à la fin de l'année. Les chantiers de trois autres immeubles démarreront en février, de l'autre côté de l'allée Germaine Tillon : les bâtiments C (Les Gantières, R+2, 13 logements en locatif social), D (Les Tanneurs, R+2, 17 logements en locatif social) et E (Les Mégissiers, R+3, 13 logements en locatif privé).

Espace public

L'essentiel des travaux récents d'aménagement des voiries et de l'espace public a concerné le boulevard Joliot-Curie. L'ensemble des bordures a été installé, les grilles d'eau pluviales mises en place et l'éclairage public refait. Les trottoirs ont pu ensuite être traités par un revêtement de béton sablé pour permettre la pose de l'enrobé. Le boulevard Joliot-Curie devait revêtir un aspect de voirie neuve pour la fin du mois d'octobre. La voirie est refaite également rue des Buissonnées. Des plateaux traversants ont été aménagés au carrefour Romain Rolland, à l'entrée de la future place de la Commune de Paris et rue des Buissonnées. Les prochains travaux vont concerner la rue de la Bastille et la place de la Commune de Paris. Leur démarrage est fonction de la finalisation des bâtiments en cours. La place sera traversée en son milieu par un fossé drainant, une noue insérée entre deux bordures. Son aspect sera harmonisé par un revêtement de béton sablé. Des espaces de verdure et quelques jeux compléteront l'ensemble.

La deuxième étape du programme

L'élément structurant de la seconde phase du projet sera le grand mail piétons-cycles, l'allée Germaine Tillon bordée de jardins potagers et raccordant le Sud au Nord du quartier, du centre social Romain Rolland à l'immeuble de la Saulne.

Ce mail s'ouvrira sur la nouvelle place Salvador Allende et sur les berges du Drac, dont l'accès est aménagé par les soins de la communauté de communes (la Métro). Le long de cette place triangulaire, des jeux d'eau rappelleront la proche présence de la rivière. Grâce à un cheminement Est-Ouest, en continuité avec le parc Villon, les berges seront également visibles depuis les abords du Drac. Ces ouvertures répondent à l'un des objectifs principaux du projet : désenclaver le quartier. Les architectes planchent actuellement sur les immeubles F (divisé en deux programmes : La Gelinotte et La Bergeronnette), G (Les Galets), H (Le Col vert) et I (La Saulne). Ces constructions sont conçues dans le même esprit que celles de la première tranche : isolation renforcée pour une économie d'énergie aux normes de la réglementation thermique 2012, toitures végétalisées, capteurs photovoltaïques, protections solaires Sud et Ouest intégrées aux balcons, garages semi-enterrés ou enterrés, garages à vélos près des entrées... De même, la politique de logement intègre la mixité sociale (locations et accessions sociales et privées), afin d'éviter tout effet de « ghettoisation ». "Le suivi avec les architectes est assuré sous forme d'ateliers de conception au cours desquels les esquisses sont discutées et affinées collectivement : cette méthode permet de veiller à la cohérence du projet dans son ensemble", précise Jacques Blanc, l'urbaniste en chef du projet Bastille.

Qui fait quoi ?

L'attribution des logements sociaux neufs

Le 28 septembre dernier, une réunion publique (organisée par les bailleurs sociaux et la Ville) a permis de faire le point avec les familles locataires de l'OPAC qui habitent encore sur le site et celles de la SCIC Habitat qui attendent d'être relogés. A cette occasion les règles d'attribution des logements sociaux ont été redites.

Le loyer ne doit pas excéder 30% des ressources. Dans des projets comme celui de Bastille, un dispositif (financé par la Métro) permet de minorer de 10% le loyer des ménages aux revenus très modestes. La taille du logement proposé doit correspondre à celle de la famille. Le bailleur doit vérifier que le logement est accessible au locataire en fonction de son état de santé. Le candidat doit être à jour des loyers de son ancien logement. Quartier Bastille, un accompagnement particulier a été mis en place pour les familles en difficulté de paiement.

Pour les futures livraisons de Bastille, la démarche diffère sensiblement de l'attribution classique. Une enquête sociale menée auprès des familles à reloger a été réactualisée, pour confirmer leurs souhaits et collecter les éléments de ressources qui, en fonction des loyers et charges, faciliteront les propositions d'attribution. Un groupe opérationnel constitué des bailleurs et de la CNL, et piloté par le service logement de la Ville, a travaillé sur le positionnement des familles dans les deux constructions prochainement livrées, en intégrant, dans la mesure du possible, les vœux exprimés (étage, cuisine fermée, balcon, lien social d'entraide, etc.). Les dossiers sont ensuite présentés en commission d'attribution où siège Sylvie Baldacchino, adjointe au maire en charge des affaires sociales.

À l'issue de cette commission, une offre écrite est envoyée à la famille, accompagnée d'un plan de l'appartement proposé. Un technicien du bailleur peut aider les familles à comprendre le plan et, début novembre, lorsque le chantier sera sécurisé, la famille pourra assister à une visite commentée d'un logement témoin. Au terme de ces démarches, le délai de décision est de dix jours. Les familles qui auront accepté l'appartement proposé seront régulièrement informées de l'avancée des travaux. La signature définitive du bail intervient au moment de la remise des clés.

Il convient de rappeler ici la difficile situation du logement social : parmi les 13 500 demandes de logement social enregistrées sur le territoire de La Métro (27 communes), 2 500 concernent Fontaine pour seulement 150 logements qui se libèrent chaque année en moyenne (hors programmes neufs).



L'Atlas (bât. A1)



L'Olympe (bât. B1)



L'Etna (bât. A2)

Zoom sur...

La rénovation du Centre Social Romain Rolland

Le centre social Romain Rolland a été construit en 1962. S'il a bénéficié au fil du temps d'aménagements ponctuels et de petites extensions, l'heure est aujourd'hui à la réhabilitation complète de ce bâtiment qui, en près de 50 ans, a accueilli nombre d'activités et associations et vu défiler plusieurs générations de Fontainois.

Son accueil, notamment, par son défaut de fonctionnalité, de convivialité et de confidentialité, pénalise son attractivité et sa fréquentation. Son architecture ne le met pas en valeur et son entrée est mal signalée. L'isolation thermique est sommaire, l'isolation phonique insuffisante, l'étanchéité des terrasses mérite d'être refaite, et il manque un ascenseur. La Ville a décidé de le rénover pour lui permettre d'assurer mieux sa vocation d'information, d'organisation et d'animation de la vie sociale et associative pour et avec ses usagers et l'ensemble des habitants.

Le programme de rénovation prévoit la réorganisation et le réaménagement des trois pôles principaux - accueil et administration ; animation sociale ; concertation - et l'intégration de la halte-garderie dans le nouveau fonctionnement avec un accès amélioré. La salle publique sera également rénovée. Ce projet répond aux objectifs de qualité environnementale prescrits par le « cahier des charges pour un quartier durable » concernant l'ensemble des constructions réalisées dans le périmètre du secteur Bastille. La commune a souhaité se donner un objectif encore plus ambitieux en inscrivant cette rénovation aux normes BBC (bâtiment basse consommation).

Après l'établissement d'un diagnostic et la production d'esquisses, les architectes de l'agence Tandem ont entamé la phase d'avant-projet sommaire qui permet d'affiner les aspects fonctionnels, esthétiques et financiers du projet. Le permis de construire devrait être déposé courant 2011 et les travaux démarrer à l'automne 2011. Pendant la durée du chantier, le centre social s'installera dans l'ancienne école Elsa Triolet. Le déménagement provisoire devrait avoir lieu l'été prochain.



Où en sommes-nous ?

Opération délicate qui permet d'effectuer les travaux de démolition et de reconstruction, le relogement des locataires est suivi de très près par les bailleurs sociaux et le service logement de la Ville, qui travaillent en étroite coopération.

Concernant les locataires de l'OPAC38, pour l'immeuble de La Saulne, 38 ménages ont été ou sont en passe d'être relogés, et 44 doivent encore être relogés avant qu'intervienne la démolition (le planning de démolition étant tributaire des délais de livraison des opérations neuves).

Seront livrés (1^{ère} tranche) les bâtiments A2 (l'Etna) début 2011, B2 (la Sierra Nevada) février-mars 2011, projet ASP Jean Jaurès fin 2011, C (les Gantières) et D (les Tanneurs) fin 2011.

Puis (2^e tranche) les immeubles I (La Saulne), F1 (la Bergeronnette) et J (les Batelières) au 2^e trimestre 2013 car le démarrage de la construction interviendra après démolition de La Saulne.

Pour les locataires de SCIC Habitat, on sait que 13 familles sur 15 souhaitent revenir dans du neuf sur site. Toutes les familles de La Saulne et de la Commune de Paris

se verront proposer un logement dans le neuf sur site, mais mathématiquement toutes ne pourront pas être relogées dans les premières livraisons. Pour certaines, il sera nécessaire d'attendre la seconde livraison de la 1^{ère} tranche, voire la 2^e tranche. Des relogements provisoires pourront être proposés aux familles devant quitter la Saulne, toujours avec la garantie d'un retour possible sur site dans le neuf.

À titre indicatif, les loyers des appartements T3 neufs du quartier Bastille varieront, selon leur taille, entre 495€ et 547€ pour l'OPAC, et entre 454€ et 500€ pour la SCIC Habitat. Ces prix sont toutes charges comprises, chauffage inclus.

Une permanence de l'OPAC38, avec la présence du service communal du logement, se tient tous les mardis de 10h à 12h dans les locaux attenants au centre social.

Point de vue... ...d'une habitante sur l'aménagement du parc Villon

Elle habite le quartier depuis 24 ans. Ses enfants ont grandi ici. Ils sont aujourd'hui tous mariés et elle est grand-mère. Elle utilise le nouveau parc Villon régulièrement avec son petit-fils pour un moment de détente après la sortie de l'école.

"Nous habitons, mon mari et moi, dans l'immeuble de la Commune de Paris aujourd'hui démolit et nous sommes relogés provisoirement rue Jean Pain, en attendant d'intégrer un nouvel appartement du quartier. Chaque jour, je vais chercher mon petit-fils de 7 ans à l'école Robespierre, ses parents n'habitent pas très loin. On se retrouve à cinq ou six mamans et grands-mères au parc Villon pour papoter pendant que les enfants jouent. C'est un moment de détente agréable. Auparavant, l'espace était un peu à l'abandon et certains venaient y promener leurs chiens avec les désagréments que l'on imagine. Le parc est bien plus joli à présent, même s'il n'est pas encore terminé, si c'est encore en chantier tout autour et que les arbres sont encore tout jeunes. L'aire de jeu n'est pas close par une séparation, ce qui nécessite plus de surveillance. Sous les jeux des enfants, du fait qu'il n'y a pas de séparation entre les espaces, le revêtement anti-chute finit par être recouvert de gravier sur lequel les enfants peuvent se blesser : c'est mon seul regret. Les bancs et les tables installés sont pratiques et il nous est déjà arrivé d'y pique-niquer. L'organisation d'animations est envisagée dans le parc Villon, le lieu s'y prêtera bien."

